

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 14

Artikel: A propos d'un dictionnaire béarnais
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

CHANT DE MARCHÉ dédié aux Chanteurs Vaudois

*Nombreuse et belle est la cohorte
Des chanteurs du Pays vaudois
Qui partout avec elle emporte
Une gâtté (bis) de bon aloi!*

REFRAIN :

*Pour fêter notre Romandie,
De la plaine aux sommets altièrs,
Nous égrenons à pleins gosiers
Nos couplets et nos mélodies!*

*Sous le drapeau qui nous rassemble,
Nous marchons libres et joyeux
Et répétons avec ensemble
Les anciens airs (bis) de nos aïeux!*

REFRAIN :

*Nous chantons notre Romandie
Avec bonheur, avec entrain,
Car rien ne vaut ces vieux refrains
Pour chasser la mélancolie!*

*On apprend vite à se connaître
Aux accents rythmés des chansons,
Et l'on ressent un doux bien-être.
Les voix, les cœurs (bis) à l'unisson!*

REFRAIN :

*Les vrais fils de la Romandie,
Ont le corps solide et dispos!
Les chants font place aux gais propos
Sous le sceptre de l'harmonie!*

*Fiers du beau sol qui nous vit naître,
Nous acclamons d'un même élan,
Et cet amour qui nous pénètre,
Nous rend heureux, forts et vaillants!*

REFRAIN :

*Le joyau de la Romandie,
C'est notre cher canton de Vaud!
Pour te chanter, Pays si beau,
Plateau, Alpe et Jura s'allient!*

Louise Chatelan-Roulet.



DEVANT LÈ Z'ÉLECTIONS

CRA que noutron députés ant êtâ assairémeintâ et que tot le tredon que y a zu dein noutron Canton dé Vaud, sutot pé Vevây, Losena, Mouetruux est passâ, mé faut vo zein contâ ona bouena que s'est passâie y a dza grantenet pisqu'y êtâive adé on boubo qu'al-lâve à l'écoula.

On pâre dé dzors dévant le z'élections, noutron député, le grand Loï, que rétapâve tant min sa baraque, âve eingadja, por trère dé le rottes et fère sautâ la dynamite, l'Henritson, on villhio valet qu'âve zu travailla pé la mena dé St-Trephon, que dévesâve le boyard, et que cognissâive la pierra quemeint mé y cognisse le bou.

On dzor de pouet teimps que n'y âve pas zu moyen de rein fère défrou, l'Henritson qu'âve bin quartettâ et qu'âve, ma fâi, onna pecheinta dzappa, sé bouete à dévesâ dé çosse et dé cein,

dé politique et dé tot avoué son patron. Cice, qu'âire « candidat à la députation » fasâi êtat dé pas voulâi sé lassi réportâ.

— Y a d'abo veingt ans qu'y vése u Grand Conset, desâi-te. Yé fé mon drâi et y mé seimblie que sare juste de l'y einvoueyi cauqu'on d'âtre de pllie dzouno tiet mé. Le Frédéric de la Layia porre bin mé reimplliaci et fère gros mi tiet mé le bin de paï. Ere pecheintameint einstruit, avoué ona ball' écriture. D'ailleurs y a pas mau de dzeins que mé crétiouant.

— Atieuta, Loï, l'y fâ cé vaudâi d'Henritson, por quant à mé, te faré quemeint te veudret, mâ, de teimps que te veudret l'âi y allâ, y ne bouetérâi (voterai) djamé por on'autre voleur tiet té.

Djan-Pierro dé le Savoies.

UN MAGISTRAT QUI S'Y CONNAIT

DERNIEREMENT, dans un tribunal de justice de paix que je ne nommerai pas, car l'histoire est authentique, on introduisait une affaire, une toute petite affaire que voici :

Un négociant en vins, spiritueux, etc., avait vendu à l'un de ses clients, épicier de son état, deux caisses de vin en bouteille. Le client refusa de payer, affirmant que le vin livré ne valait pas trois francs la bouteille, prix réclamé par le marchand.

Exposé, plaidoiries réciproques, tout cela fut fait en un tournemain.

Qu'allait faire le juge? Nommer un expert qui puisse déterminer la valeur réelle du vin fourni? Que non pas! Le magistrat remit tout simplement l'affaire à huitaine. Dans l'entre-temps, il fit acheter pour son usage quelques bouteilles du vin incriminé.

Et quand l'heure du jugement fut là, voici quelle fut sa sentence :

— J'ai goûté ce vin pendant une semaine à tous mes repas. Le client a raison, ce breuvage est de qualité inférieure, il ne vaut pas trois francs, mais deux seulement.

Le juge s'y connaissait en la matière. Sans doute le vin ainsi déprécié du tiers par l'honorable magistrat était d'une « mauvaise année ».

De qui cela dépend-il? Du soleil, tout simplement!

Vous savez que le soleil a des taches. Mais saviez-vous que ces taches varient d'une année à l'autre? Ces taches atteignent même leur maximum tous les onze ans à peu près. Quand il y en a beaucoup, tout va bien. Il y aura sans doute plus de tremblements de terre, mais, par contre, les prés pousseront mieux, les vaches seront plus grasses, leur lait meilleur, le beurre moins cher et le vin excellent. Tous ces grands avantages valent bien quelques petits tremblements de terre.

Par contre, quand il n'y a pas de taches dans le soleil, tout va mal. La terre ne tremble pas, mais le blé est rare, les prés maigres et les vaches de même et le vin des meilleurs crus n'est qu'une affreuse piquette.

Ce que je vous en dis est tout à fait sérieux, très scientifiquement établi.

Aussi, quand vous aurez envie d'acheter une « fuste » de Dézaley, consultez d'abord le soleil.

J. D.

A PROPOS D'UN DICTIONNAIRE BEARNAIS

DANS « Candide », M. Tristan Derème évoque le pays de Béarn et le souvenir d'Henri IV à propos d'un dictionnaire que publie, à Pau, M. Simin Palay. Il en profite pour rappeler certains dictons savoureux qui méritent d'échapper à l'oubli.

Sous ce ciel pyrénéen, quand les nuages s'amoncellent comme une toison, on dit : « Ciel en laine d'agneau; pluie en chemin » (Céu agneri; plouye en cami).

Ce petit pays de belles montagnes blanches et bleues, auquel Henri IV annexa la France, est connu pour ses torrents chantants qu'on appelle « gaves » et pour ses rivières bruisantes sous les noisetiers. Pau en est la capitale.

A l'époque des migrations d'oiseaux, on dit : « Quand la grue s'en va vers le sud, nous avons tout l'hiver dessus; quand elle vole vers le nord, l'hiver est mort. » Plutôt que de se plaindre de l'hiver, on ajoute : « Toutes les saisons sont belles puisqu'elles ont été créées. » Les paysans béarnais ne sont pas friands de méditations, ils ont coutume de dire : « Avec quatre chèvres et le cochon gras, je me moque des frimas ». (*Dab quoâte crabes é lou pourqué, quem trifi d'et*). Ces humbles montagnards, quand ils sont au début d'une entreprise difficile, ne s'écrient pas comme le Cid : « Paraissez, Navarrais, Maures et Castellans », mais bien : « J'y parviendrai, quand tout serait vinaigre » (quand l'univers entier s'agrirait contre moi). Le porc et les chèvres attachent l'homme à son petit domaine, aussi devient-il casanier au point « qu'il se plaît à faire cent lieues autour d'un chou » ou qu'il vit « comme la *cuque* et le *cucon* qui ne sortent pas de leur trou. » Or la *cuque*, le *cucon* et leurs enfants, les *cucats*, sont des insectes noirs qui ressemblent étrangement aux grillons de chez nous.

Dans la langue béarnaise, la maison s'appelle la *case*. C'est l'origine de certains noms de famille comme : Lacaze, Subcaze, Cazenove, Cazenave, etc. *Case-Casette* veut dire : mon chez moi, ma petite maison, et l'on chante :

Casette, quand tu ne serais faite que de terre,

Quand tu ne contiendrais qu'un peu de mie de pain...

Ou bien :

A Case-Casette, je me chauffe la jambette ;

Mais lorsque je m'assois à quelque autre foyer,

Je ne me chauffe que le pied...

Dans le texte, les mots « autre foyer » sont écrits en béarnais « auté laré ». Et voilà évoqués les dieux lares.

Là-bas, les ramoneurs sont connus sous le nom « d'hirondelles d'Auvergne » (aurangles d'Auvergne), parce que chacun sait que les hirondelles aiment les cheminées.

Le vent qui souffle en automne s'appelle le vent *castagné* parce qu'il fait tomber les châtaignes. Dans ce pays d'agriculteurs et de bergers, toute la vie gravite autour du troupeau que l'on élève avec soin. On dit volontiers « qu'un chien vit trois fois trois ans; un cheval: trois chiens; et un homme: trois chevaux ». Ce qui n'est point mal comme record de longévité.

Quand on se met à table et que partout flotte la bonne odeur de salé, l'homme qui, dans ce pays comme ailleurs, méprise un peu l'eau, dé-

clare en débouchant la bouteille : « Le vin et le lait, on les boit comme Dieu les a faits ». A table, on est d'humeur joyeuse et l'on rit volontiers. Si quelqu'un rit trop fort, on dit « qu'il rit comme un panier » dont s'ouvre le vaste couvercle, ou encore « qu'il bout de rire » comme l'eau sur le feu, quand elle est secouée par la chaleur.

En parlant d'un vieillard mélancolique, on déclare : « Celui qui vit trop vieux voit trop de choses ; il perd sa bonne humeur ». Quand on plaisante au sujet de cornes, on dit : « porter un bétet de bœuf » et si l'on veut nommer un menteur quelqu'un proclame : « Chaque fois qu'il lui échappe une vérité, il lui tombe un œil. » Et l'on précise : « Il n'est pas borgne. »

Dans ce pays où le clair de lune inonde les sommets, où le ciel est lumineux et où les traditions se maintiennent au cœur des montagnes, on possède un oiseau bleu qui est légendaire. Cet oiseau bleu, (l'auset blu) qui vit au bord des gaves, n'est autre que le martin-pêcheur.

J. des S.

Le fou du roi. — Un jour, un des fous de Philippe-Auguste vint lui demander un ample secours sous le prétexte qu'il était son parent.

— De quel côté et à quel degré ?

— Nous sommes frères du côté d'Adam. Seulement, on a mal partagé l'héritage entre vous et moi.

— Tiens, frère ! répondit le roi, je te rends la portion qui constitue ta légitime.

Et il lui donna une obole, en ajoutant :

— Quand j'en aurai rendu autant à tous mes frères et parents, il ne m'en restera plus autant. Ainsi, tiens-toi pour avantagé.

LA SOUPE AU CAILLOU

LES vendanges ont donné force besogne aux moines d'un couvent. Ces révérends — d'après ce qu'on m'a raconté — se partagent la besogne qui consiste à se rendre, avec une énorme cruche de fer-blanc d'une capacité de quinze litres, dans les pressoirs, où ils sollicitent du propriétaire la permission de l'emplier de vin doux. Lorsque, le soir les cinquante moines réintègrent leur couvent, chacun jette dans un énorme fût le produit de sa démarche. C'est ainsi qu'ils prélèvent, en une seule journée, neuf cents bouteilles d'un liquide qu'ils laissent vieillir pour le revendre ensuite. Je fis observer à la personne dont je tiens ce récit que le mélange de jus rouge et blanc provenant de zones diverses devait donner un résultat médiocre au point de vue de la saveur :

— Vous vous trompez, me dit-elle. Il fournit, au contraire, un vin gris qui, avec le temps, devient exquis et se vend très cher.

Cette anecdote, que le temps m'a empêché de vérifier sur les lieux, me rappelle une légende lorraine, connue dans les parages de Nancy sous le nom de « soupe au caillou ». D'après la tradition, tous les jours, il y a environ cinquante ans, un capucin prenait une vaste marmite qu'il emplissait d'eau à la fontaine du village le plus proche...

— C'est pour faire notre soupe, disait-il humblement aux habitants qui passaient.

Puis avisant l'un d'eux :

— De l'eau claire... c'est bien fade ! Pourriez-vous me donner un caillou ?

— Sans doute, répliquait l'homme, mais si vous ne mettez que ça dans votre bouillon, il sera maigre.

— Nous avons fait vœu d'abstinence, mon fils... néanmoins, si votre femme avait une carotte de trop...

— Dame ! c'est possible, venez toujours à la maison.

— Père capucin, s'écriait la ménagère instruite du motif de sa visite, tenez, voilà une carotte... mais ça ne fera pas une soupe bien riche.

— Nous avons fait vœu d'abstinence, ma fille... néanmoins, si vous aviez un vieux poireau...

Et le capucin s'en allait avec sa marmite garnie d'eau, d'un caillou, d'une carotte et d'un poireau... Il s'arrêta plus loin, avec intention, à la porte d'une chaumière dont les habitants

étaient revenus des champs, et tombant essoufflé sur le banc de pierre enfoncé dans le mur près du seuil, il s'épongeait le front jusqu'à ce qu'on l'interrogât sur les causes de sa fatigue.

— Ouf ! geignait-il, ma marmite est lourde, et ne suis pas au bout de mes peines ! Trois heures me séparent de l'endroit où je trouverai du feu pour faire cuire son contenu.

— Quoi donc ?

— Notre soupe.

— Qu'à cela ne tienne, mon père. Justement l'âtre flambe, mettez-y cuire votre soupe...

— Oh ! elle sera vite prête !... Une soupe où il n'y a qu'un caillou, une carotte et un poireau.

— En effet, ça doit pas être long... ça doit pas être bon non plus.

— Nous avons fait vœu d'abstinence. Néanmoins, si vous aviez une pincée de sel et une pomme de terre...

— Comment donc, mon père ?

J'abrège. Le capucin prélevait ainsi sur la charité de chacun tous les légumes nécessaires à un potage excellent. Au dernier moment, il avisait par la fenêtre ouverte de sa cabane Jeannette qui battait son beurre en chantant. Il engageait la conversation et puis il déposait sa marmite sur le sol. Partout, les jeunes filles sont curieuses. Jeannette s'informait bientôt :

— Qu'est-ce que vous portez, mon père ?

— La soupe de la confrérie.

— Elle ne sent rien !

— Dame ! une soupe où il n'y a que de l'eau, un caillou et quelques légumes.

— Pas de graisse ?

— Nous avons fait vœu d'abstinence... Néanmoins, si vous me donniez seulement gros comme ça de beurre ?

Et Jeannette, enhardie par l'absence de son papa — un esprit fort, qui n'aimait pas les capucins, — glissait furtivement dans le chaudron une demi-livre de beurre frais... Et le père Antoine rentrait au couvent avec une soupe plantureuse et sauveuse que ses collègues et lui expédiaient en un clin d'œil.

Ce qui n'empêchait pas que dans le pays la plupart des gens plaingnaient les pauvres capucins qui mangeaient de la soupe préparée avec de l'eau et un caillou !

Encore à cette heure, en Lorraine, dans les campagnes, on ne dit pas « julienne » pour désigner la soupe aux légumes, on la nomme soupe au caillou. *Adrien Marx.*

LAHARPE A STAPFER

(Suite.)

IV.

Littérature, sociologie, histoire, sciences naturelles, toutes les occupations de l'esprit permettent de passer le temps d'agréable façon et fortifient l'homme dans sa lutte contre les embûches de la vie. Voici deux Suisses, qui ont rendu des services éminents à leur pays, retirés complètement des luttes politiques. Sans doute, le rôle de Laharpe, homme impulsif, n'a pas été celui de Stapfer, le fidèle et calme serviteur de la République helvétique, mais tous deux se sont compromis admirablement.

Le 19 décembre 1808, continuant de le mettre au courant de sa vie journalière, Laharpe informe Stapfer qu'il s'est mis à l'étude de la minéralogie :

« J'ai dû me mettre cet hiver à la petite ration : le cours de minéralogie de M. Lametherie (Jean-Claude de la Métherie) est le seul que je puisse suivre ; ainsi, me voilà dans les pierres, en attendant que je puisse me procurer la traduction de la célèbre chimie de Thomson (qu'on assure renfermer tous les arcanes de la science... »

Cet étudiant de 54 ans ne parvient pas à galvaniser son correspondant, car il lui écrit :

« Vous dédaignez tout cela, et malheureusement je suis trop ignoré (ignorant) pour vous convertir ; mais vous seriez ébranlé en écoutant le modeste Vauquelin (Louis-Nicolas Vauquelin, cristallographe). »

Plus tard, au commencement de 1809, La-

harpe se plaint d'une « récitation fulminante » des idées de Heeren faite par une feuille de Iena, mais là aussi il avoue ne pas être suffisamment compétent pour en discuter avec des spécialistes ; il exprime simplement son sentiment : « il a été un peu capotisé (sic). » N'allez pas croire que Stapfer, lui, ne s'intéresse pas aux sciences naturelles ; s'il ne paraît pas partager les goûts de son correspondant sur toutes choses, il n'est pas un indifférent et il signale un ouvrage d'Ebel « sur la structure de la terre dans la chaîne des Alpes » ; lui aussi, d'ailleurs, ne veut pas se permettre de discuter l'exactitude des données du savant : « il ne m'est pas permis d'avoir une opinion sur les fruits que la géologie pourra retirer de l'ouvrage d'Ebel ».

Les deux amis rivalisent de modestie quand il s'agit de porter des jugements sur des choses qu'ils déclarent aimer sans les bien connaître : c'est la teneur morale de l'homme d'étude.

Voici, en revanche, ce que Stapfer pense des Mémoires de Beaumarchais, dont la lecture l'a passionné :

« Je ne sais pas si je me trompe, mais ils me semblent parfois approcher de la force démonstrative. Quelle vigueur de raisonnement, quelle variété de tournures, quelle vivacité de style et d'images, et en même temps quelle adresse, quelle souplesse de dialectique ! Je trouve l'auteur de ces mémoires infiniment au-dessus de l'auteur dramatique. »

Et voilà que pour brocher sur le tout, ou plutôt pour en revenir aux sciences exactes, Stapfer raconte à Laharpe qu'il a reçu une lettre de Pestalozzi l'invitant à chercher un traducteur français pour l'ouvrage de géométrie qu'un de ses collaborateurs, Schmid, a publié : « Comment peut-on se flatter que les géomètres voudront refaire leurs ouvrages élémentaires sur la marche traînante de Pestalozzi dans un siècle où la vie d'un homme ne suffira bientôt plus pour embrasser l'étendue de quelque science que ce soit, tant les matériaux s'accumulent, et où on veut surtout que l'instruction marche au pas de charge ? »

Et notre époque qui se vante de la profusion de lumières jetée dans le monde ! Qu'est-ce que c'était que ce surmuge intellectuel de 1809 ? *(A suivre). L. Mogeon.*

AVIS AUX POLITIQUES

Il vient de se tenir dans une grande ville, un meeting de femmes qui peut être pour vous d'un grand enseignement. Non pas que les « oratrices » aient dit des choses particulièrement sensationnelles. Elles ont fait simplement les déclarations que les nombreuses femmes présentes étaient venues pour entendre. Tout la salle, côté estrade et côté strapons, était d'accord sur les grands principes féministes. Et cependant les meetinguistes n'ont eu aucun succès. L'une d'elles même, et ce fut la dernière qui put parler, l'avocate Odette Simon, souleva une tempête de clameurs et d'injures.

Pourquoi tant de vacarme, pourquoi tant d'opposition ?

C'est très simple, c'est à cause d'un tout petit détail, au sujet duquel toutes ces belles parleurs avaient comme on dit « tapé à côté ».

Celui de la toilette. Elles y avaient pourtant réfléchi. Toilette de soirée ? Evidemment non... Elles avaient mis des toilettes discrètes, sobres, presque toutes en noir. L'une d'elles pourtant, une étudiante, portait un chandail bleu-lavande. L'avocate avait mis à sa boutonnière une touffe de gros œillets pourpres. Toutes ces dames ne s'étaient que discrètement fardées. Bref, c'était très chic, très distingué, trop chic même. Et voilà leur tort. Voilà pourquoi les belles paroles n'ont pas porté sur l'auditoire : celles qui les disaient étaient trop belles, d'une tenue trop impeccable. On pardonne tout à une autre femme : d'être plus riche, plus intelligente, mieux mariée, tout, excepté une chose ; d'être mieux habillée !

Ah ! Mesdames quand vous voudrez faire de la politique, demandez donc conseil à vos maris,